

Cette semaine:
**CHAMBRE
IMMOBILIÈRE
VALAIS**



GENEVIÈVE ZUBER,
JOURNALISTE,
CHAMBRE
IMMOBILIÈRE
VALAIS

LA SEMAINE
PROCHAINE:

SPÉCIAL CUISINE

SUBVENTIONS ÉNERGETIQUES. La Stratégie énergétique 2050 entre en vigueur en 2018, c'est-à-dire demain..

Les propriétaires valaisans seront-ils réellement gagnants?

L'un des objectifs majeurs de la Stratégie, acceptée en mai par le peuple suisse, est de booster la rénovation énergétique du parc immobilier, trop gourmand en énergie (50% de la consommation du pays, 40% des émissions de CO₂, et des factures énergétiques salées pour les habitants). Pour encourager les propriétaires, le Programme bâtiments, alimenté par la taxe CO₂, passe de 300 millions maximum par année à 450 millions en 2018.

Cent cinquante millions de plus, c'est substantiel! Alors, puisque cette manne est répartie entre les cantons, le Valais va-t-il bénéficier d'une enveloppe plus généreuse pour subventionner les rénovations? En principe oui, car pour chaque franc du budget cantonal affecté à la promotion de l'efficacité énergétique, la Confédération versera deux francs au lieu d'un jusqu'à

présent. Autrement dit, la nouvelle législation fédérale se veut nettement plus incitative, l'objectif étant de pousser les cantons à consacrer un budget plus important à leur politique énergétique.

La balle est dans le camp du canton

Le canton saura-t-il profiter de cette occasion pour dynamiser un mouvement de rénovation toujours marginal et s'engager résolument dans la transition énergétique? Les propriétaires, auxquels on demande et répète sur tous les tons de procéder à des rénovations énergétiques, suivront avec attention les débats du Grand Conseil sur le budget, cet automne.

Un investissement bien placé

Concrètement, aux propriétaires valaisans qui se demandent à quelles

subventions du Programme bâtiments ils auront droit en 2018, Joël Fournier,

«**La nouvelle législation fédérale se veut nettement plus incitative.**»

adjoint du chef du Service de l'énergie et des forces hydrauliques, répond ce-

ci: «Les différents programmes proposés par l'Etat du Valais ne devraient pas fondamentalement changer (ndlr: subventionnement possible pour l'amélioration énergétique du bâtiment, le remplacement de l'installation de chauffage par une pompe à chaleur, un chauffage à bois automatique, du solaire thermique ou par la chaleur à distance, mais aussi, pour les nouveaux bâtiments très performants – détails www.civ.ch). En revanche, ce qui peut évoluer, ce sont les taux de subventionnement.»

Des taux qui seront peut-être plus incitatifs qu'aujourd'hui, mais peut-être moins. Tout, donc, dépendra de l'investissement cantonal. Car c'est bien d'un investissement qu'il s'agit. A la clé: le maintien de la valeur d'un parc souvent vieillissant, des charges énergétiques réduites pour les habitants, du travail pour les entreprises et des emplois.



Le point énergie

Ludovic ROUSSIN
Conseiller en énergie chez esr

Faut-il réparer ou remplacer les appareils électriques défectueux ?

Une machine à café en grève, une machine à laver qui rince tout sauf la vaisselle, une bouffée d'air tiède ressentie en ouvrant la porte du réfrigérateur... Face à ces situations, il n'est pas toujours facile de savoir comment agir pour être le plus éco-responsable: est-il préférable d'envisager un nouvel achat ou de réparer l'appareil défectueux ?

Pour prendre la bonne décision plusieurs facteurs doivent être pris en considération. D'une part l'âge, la durée de vie et la classe d'efficacité énergétique de l'appareil défectueux et d'autre part les coûts de réparation prévus ainsi que l'influence de «l'énergie grise», à savoir l'énergie consommée, par exemple pour le transport, l'entreposage et l'élimination d'un produit.

Suite à ces critères à considérer, on comprend qu'il n'existe pas de réponse toute faite mais que chaque objet nécessite une petite analyse. SuisseEnergie a établi un rapport d'aide à la décision «Faut-il réparer ou remplacer les appareils électriques défectueux?» pour soutenir les consommateurs dans leur décision.



LOCATION

Sion, Av. du Midi 9
Duplex de 4.5 pièces au 4ème étage

- Idéal pour une famille ou colocation
- Proche de toutes commodités
- Spacieux séjour lumineux
- Cuisine agencée équipée
- 3 chambres à coucher
- Salle de bains/WC
- Place de parc disponible en sus à CHF 140.00/mois
- Loyer mensuel: CHF 1'740.00 (charges comprises)

Wincasa SA, Lausanne 
021 310 61 31
sonia.dossantos@wincasa.ch
www.wincasa.ch



Conthey, Terrasses B/Rue du Collège 22
Appartement de 4.5 pièces au 4ème étage

- Environnement calme
- Commerces à proximité
- Cuisine agencée équipée
- 3 chambres à coucher
- Séjour avec cheminée
- Salle de douche/WC + WC séparé
- Places de parc disponibles en sus à CHF 40.00/mois
- Loyer mensuel: CHF 1'660.00 (charges comprises)

Wincasa SA, Lausanne 
021 310 61 31
sonia.dossantos@wincasa.ch
www.wincasa.ch



Vétroz, rue Pré-Fleuri 64
Appartement de 4.5 pièces au 2ème étage

- Environnement résidentiel
- Proche des commerces
- Cuisine agencée équipée
- 3 chambres à coucher
- Grand séjour
- Salle de bains/WC séparé
- 2 balcons
- Place de parc disponible en sus à CHF 50.00/mois
- Loyer mensuel: CHF 1'500.00 (charges comprises)

Wincasa SA, Lausanne 
021 310 61 31
sonia.dossantos@wincasa.ch
www.wincasa.ch



Sion, Av. du Midi 9
Appartement de 3.5 pièces au 5ème étage

- Centre-ville de Sion
- Spacieux séjour
- Cuisine agencée habitable
- 2 chambres à coucher
- Salle de bains + WC séparé
- Balcon
- Loyer mensuel: CHF 1'630.00 (charges comprises)

Wincasa SA, Lausanne 
021 310 61 31
sonia.dossantos@hotmail.com
www.wincasa.ch



Sion
Affaire de qualité
A louer
Au centre de la place du Midi
magnifique café-restaurant

entièrement rénové
(environ 250 m² + terrasse)
Écrire sous chiffre D 036-861666, à Publicitas S.A., case postale 1280, 1701 Fribourg.

A LOUER

SION
Plein centre ville – 1^{er} étage
magnifique local commercial

Situation de premier ordre
Libre 1^{er} novembre 2017.

Tél. 027 323 74 55
M. Udry, Sion

SION
A louer situation exceptionnelle à Gravelone
dans une nouvelle construction,
appartements de 3½ pièces et/ou places de parc couvertes
avec emplacement unique à Sion:

- vue imprenable et dégagée sur les alpes et les châteaux
- à 4' à pied de la vieille ville (Migros, poste, Grand-pont, etc)
- à 200 mètres de l'école de Gravelone
- à 100 mètres de la piscine publique de la Sitterie

Libres de suite ou à convenir.
Objectif Gestion - Tél. 079 329 21 63

Vandoeuvres/GE
pour septembre
2 chambres étudiants dans villa

Cuisine-séjour + sanitaires indépendants communs aux 2 locataires.
Fr. 690.- par chambre.
mvlasserre@bluewin.ch
tél. 022 750 13 79, tél. 079 347 58 78.

MARTIGNY
A louer quartiers tranquilles
studios, 2½, 3½, 4½, 5½ pièces
garderies d'enfants à proximité
locaux-dépôts de 12 m² et 34 m²
places de parc
dans parkings intérieurs et extérieurs
Léonard Gianadda, ing.
Avenue de la Gare 40
1920 Martigny
Tél. 027 722 31 13
Fax 027 722 31 63
www.gerance-gianadda.ch